



Infos-clés

Mandants

Municipalité de Château-d'Oex

Date

2004-2008

Partenaires

Bureau GEA urbanistes

Contexte

Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur communal de Château-d'Oex, RGR a mené l'étude des circulations avec une approche globale et multimodale en prenant en compte les spécificités propres d'une commune de montagne multipolaire composée d'un village principal et de plusieurs hameaux.

Le but de l'étude a été de proposer des mesures d'aménagement permettant une meilleure exploitation du réseau communal en prenant en compte les besoins des différents modes de transport. L'étude a notamment proposé des mesures répondant aux lacunes et points noirs (non sécuritaires) du réseau actuel. Ce but a été atteint au travers des 5 objectifs suivants :

- définir une hiérarchie cohérente du réseau routier ;
- assurer la sécurité et la continuité des cheminements piétonniers ;
- examiner l'accessibilité aux zones intermédiaires ;
- traiter les conditions de circulation aux endroits critiques ;
- diminuer les nuisances du trafic de transit à travers les villages.

L'ensemble de l'étude, grâce à des séances de suivi régulières, est le fruit d'un consensus entre spécialistes techniques et politiciens.

Prestations

L'étude s'est déroulée en 3 étapes.

La **première étape** dresse le diagnostic de la situation actuelle et définit les objectifs. Elle regroupe :

- l'inventaire de la hiérarchie du réseau actuel y.c. limites de vitesse ;
- le diagnostic du fonctionnement actuel de chaque mode TIM, TC et modes-doux, y compris stationnement ;
- la détermination des points noirs ;
- la définition des objectifs globaux.

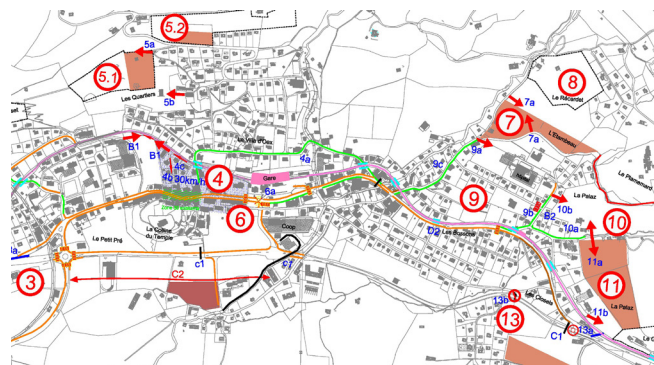
La **seconde étape** propose une stratégie de mesures. Elle regroupe :

- l'analyse des problématiques générales (sur l'ensemble de la commune) et particulières, (propres à une rue ou un carrefour) ;
- l'élaboration de mesures d'aménagement, constituées de plusieurs variantes, pour répondre aux objectifs et améliorer les points noirs ;
- l'analyse des différentes variantes d'aménagement permettant une meilleure décision pour le choix des variantes.

La **troisième étape** concerne la mise en place des mesures et regroupe :

- l'élaboration des projets et plans d'exécution ;
- le suivi des procédures administratives ;
- la séance de présentation publique du projet.

Village de Château-d'Oex, propositions de mesures: réseau routier et itinéraire piétonnier



Village des Moulins, propositions de mesures: nouvelle hiérarchie réseau routier et accessibilité

